

## Sommaire

- 23 La célébration des vingt ans le 25 septembre 2016

### RETROSPECTIVE

- 4 Des urgences de proximité
- 5 La Seine devient plus propre
- 6 SNCF : liaison avec Paris Saint-Lazare ?
- 7 Ile-de-France : horizon 2030
- 8 Création de Plaine d'avenir 78
- 9 L'aménagement de la boucle de Montesson
- 10 Les terres de la Borde à Montesson sont sauvées

- 11 Des mesures de la pollution de l'air

### ACTUALITE

- 12 La tangentielle Nord ne va pas à l'ouest
- 13 La voie nouvelle RD 121 préoccupe le Cadeb
- 14 Le prolongement du RER E et la passerelle
- 15 De l'énergie perdue à l'incinérateur
- 16 2016 FNE Yvelines est créée
- 17 Le Cadeb aujourd'hui
- 18 Les associations adhérentes Le Bureau

## Le Cadeb a vingt ans

Après 20 ans au service de l'environnement dans la Boucle de Montesson et ses environs, le collectif a élargi son territoire d'action aux 20 communes de la nouvelle intercommunalité créée le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Il a changé de nom, pour devenir « Collectif d'Associations pour la Défense de l'environnement dans les boucles de Seine / Saint-Germain-en-Laye », l'acronyme Cadeb demeurant inchangé.

La mobilisation des associations de défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson est déjà ancienne : elle s'est exprimée notamment à l'occasion du projet d'autoroute A14 au travers de la Plaine de Montesson.

L'organisation en collectif remonte à 1996 avec un objectif général : le maintien de la qualité de la vie dans la Boucle de Montesson et alentours, et notamment la préservation et la valorisation de l'activité maraîchère sur le territoire.

Le Cadeb compte à ce jour vingt associations adhérentes, réparties principalement sur les communes de la boucle de Montesson, berceau et territoire principal de présence et d'action du Cadeb.

Toutefois, l'activité du Collectif s'est peu à peu exercée bien au-delà : à Maisons-Laffitte (Maisons-Laffitte Développement Durable), à Bougival et La Celle Saint-Cloud ( Patrimoine & Urbanisme), à Louveciennes (association Racine), et depuis 2016, à Bezons, commune du Val d'Oise (Bezons environnement)

Pour les associations, la nouvelle intercommunalité est un défi à relever. Si elles sont dispersées alors que les élus sont regroupés, elles ne pourront se faire entendre.

Dans ce supplément à la Lettre du Cadeb, vous trouverez une rétrospective de quelques uns des combats et actions menés par le Collectif depuis sa création ainsi qu'un focus sur quelques dossiers d'actualité..

Une page sera consacrée à la naissance de FNE Yvelines, un événement porteur d'avenir pour les associations yvelinoises environnementalistes.

Enfin, nous terminerons par une présentation synthétique du collectif, avec la liste des associations adhérentes et des membres du Bureau.

Le Bureau du Cadeb

# Les 20 ans du Cadeb et de Réseau Vélo 78

*Le dimanche 25 septembre, les deux associations ont célébré leurs vingt ans d'activité conjointe pour la protection de l'environnement et le développement des circulations douces. En voici les moments forts.*

Pour commencer la journée d'anniversaire, Jacques Firmin, vice-président du Cadeb, accueille à la maison du département, à Montesson, les membres du Cadeb et de Réseau Vélo 78, les invités associatifs, les élus et représentants de l'Etat.

Paulette Menguy, présidente du Cadeb, retrace brièvement l'historique du Cadeb, fondé en 1996 par Elisabeth Boyer, une enseignante de Maule qui voulait protéger la Plaine de l'urbanisation et d'un échangeur avec l'A14. Elle lui a succédé en 1998, bien entourée, dit-elle, « *de gens sympathiques qui se répartissent le travail et d'associations dynamiques qui font la richesse du Cadeb.* » Avant de passer la parole à Lionel Carrara, elle rend hommage à tous les membres du Cadeb qui nous ont quittés trop tôt.

Le président de Réseau Vélo 78, prenant l'historique de l'association, souligne l'évolution positive des mentalités par rapport au vélo, et insiste sur le grand nombre de projets en cours.

## La parole aux invités

Après une rétrospective en images des principales actions menées, année par année, et des projets des associations, la parole est donnée aux invités.

Dans sa réponse à Réseau Vélo 78, Jean-François Bel, maire de Montesson, souligne la réalisation de 15 km de piste cyclable sur sa commune, et des projets intercommunaux de piste cyclables vers les lycées.

Dans sa réponse au Cadeb, il souligne son action pour le maintien des terres agricoles sur la plaine, et son opposition constante à tout échangeur autoroutier avec l'A14 dans la Boucle de Montesson.

En sa qualité de président de la communauté d'agglomération CASGBS, Pierre Fond remercie de la présenta-



*De gauche à droite : Lionel Carrara, Paulette Menguy et Jacques Firmin*

tion. Il relève l'intelligence d'action des deux associations, qui ont su rester fermes sans jusqu'au-boutisme. Il apprécie leur volonté de construire ensemble des choses réalisables, dans le cadre des contraintes financières. Le président déclare adhérer aux différents projets présentés par le Cadeb et RV78, et réaffirme vouloir associer le Cadeb à la restructuration en cours du réseau de bus. Il conclut qu'il faut continuer à défendre les dossiers « *en bonne intelligence.* ». Des propos confirmés par Alexandra Dublanche, maire adjoint à Sartrouville, conseillère régionale, présidente de la commission économique.

## Associations incontournables

Stéphane Grauvogel, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye estime que les deux associations sont devenues incontournables sur le territoire. Elles ont le bon niveau

d'intervention : non institutionnelles, jamais complaisantes, sans verser pour autant dans la critique systématique. Les élus et l'Etat ont besoin d'avoir la vision différente apportée par les associations. En conclusion, le sous-préfet félicite les associations pour leur action et les invite à continuer à se faire entendre, avec encore plus de force.

Roman Chiarada, conseiller municipal écologiste de Sartrouville, félicite lui-aussi le Cadeb et RV Vélo 78 pour leur action. Il demande de ne pas oublier et de maintenir ce qui a été fait et obtenu dans le domaine des circulations douces.

Wunrei Jung, présidente de l'association GreenHouilles, remercie de l'invitation. Elle insiste sur l'importance des synergies entre associations, et de-

*Suite page 3*





# Les 20 ans du Cadeb et de Réseau Vélo 78

Suite de la page 2

mande l'adhésion de son association au Cadeb.

Annick Poux, présidente du Collectif Schoelcher à Houilles, indique que son association organise des manifestations autour de valeurs humanistes, et des conférences sur les sujets qui font débat. Elle demande son adhésion au Cadeb.

Isabelle Lefèvre, présidente de BiodiverCités78 à Fourqueux, association de défense de l'environnement et du développement durable, remercie le Cadeb pour son invitation mais ne se sent pas encore prêt à adhérer au Collectif.

Françoise Leroy Terquem, intervient au nom de « Verte ma Ligne ». Elle demande la protection des corridors écologiques existants le long des lignes ferroviaires, mais aussi en cas d'aménagements cyclables.

## Avec Plaine d'avenir 78

Charlotte Conrath, chargée de mission et Etienne Bouquet, secrétaire de l'association agriurbaine Plaine d'avenir 78, déclarent avoir obtenu un premier succès dans la lutte contre les dépôts sauvages dans la plaine de Montesson, avec la mise en place de plots en béton. L'association, dont le Cadeb est membre fondateur, élabore un projet de territoire, avec trois axes : préserver la plaine agricole, créer un pôle d'innovation agricole, établir un lien entre habitants et agriculteurs, et un lien paysager entre la plaine et la ville.



En chemin vers le site de la mare de Palfour



Emmanuelle Wicquart, présidente de Bezons Environnement

Michèle Vitrac-Pouzoulet, conseillère municipale PS de Sartrouville, rappelle qu'elle avait soutenu la création de l'association quand elle était conseillère régionale.

Daniel Tremel, président du syndicat des propriétaires fonciers, souligne que pour pérenniser la plaine agricole, il faudra indemniser les propriétaires de terrains agricoles.

## Bezons Environnement

Emmanuelle Wicquart, présidente de Bezons Environnement, association du Val d'Oise qui a rejoint le Cadeb du fait de l'adhésion de sa commune à la

CASGBS, évoque les dossiers suivis par son association : le projet de passerelle piétons/cyclistes sur la Seine, le nouveau pont ferroviaire pour Eole et les risques pour l'environnement. Elle se félicite d'avoir obtenu une évaluation environnementale pour le projet de stade et celui de la réhabilitation du chemin de halage, en limite de Carrières-sur-Seine.

La matinée se termine par le verre de l'amitié.

## Eco pâturage

L'après-midi commence par une promenade autour de l'étang de l'épinoche, dans le parc départemental. Elle se poursuit par la découverte du site de la mare de Palfour.

Cet espace de six hectares situé en bord de Seine, propriété départementale, fait l'objet d'une offre de compensation environnementale (1), indique Thomas Litzler, chargé de mission à la Direction de l'Environnement.

Il a été défriché au printemps par l'association Espaces, précise son directeur, Yann Fradin. L'association d'insertion est maintenant chargée du suivi de l'éco-pâturage, confié à huit moutons et quatre chèvres arrivés sur le site cet été.

Marie-Françoise Darras,  
secrétaire du Cadeb  
Jean-Claude Parisot,  
secrétaire général du Cadeb

(1) Lettre du Cadeb, juin 2016, page 6

Les documents projetés lors de la réunion sont disponibles sur le site Internet du Cadeb : [www.cadeb.org](http://www.cadeb.org)



# Une **pétition** contre la fin des urgences dans la boucle de Montesson (2002)

En novembre 2002, le Cadeb s'est mobilisé suite à la fermeture du dernier service d'urgence de type hospitalier dans la Boucle (clinique du pont à Sartrouville). Grâce à l'action d'une dizaine d'associations locales et avec le soutien de la municipalité de Sartrouville, près de 6000 signatures ont été recueillies auprès des habitants de Sartrouville et des environs et transmises à M.le Ministre de la Santé Publique en mars 2003.

Cette mobilisation a contribué à l'ouverture d'un service d'urgences au Centre hospitalier des Courses à Maisons-Laffitte, offre médicale 24h sur 24 et 7 jours sur 7 toute l'année qui malgré la cession de l'établissement et la fermeture de la chirurgie se perpétue jusqu'à ce jour.



## Vivalto acquiert le CHC

Information publiée sur le site du Cadeb le 6 septembre 2016

Le centre hospitalier des Courses (CHC) change encore de main. Un accord vient d'intervenir entre Korian, repreneur de l'établissement en redressement judiciaire il y a deux ans et le groupe Vivalto santé, pour le rachat du CHC. Selon cet accord les activités médicales avec la gériatrie sont maintenues avec notamment un « hôpital de jour » et des consultations ainsi que le service des urgences.

Dans un communiqué, Jacques Myard, député-maire de Maisons-Laffitte, précise que l'accord « a reçu l'aval de l'Autorité Régionale de Santé (ARS), ce qui prouve qu'elle reconnaît l'utilité du CHC dans son territoire, c'est là un atout important pour plus de 120 000 habitants. »

D'après le député-maire, la question sociale est préservée grâce au maintien d'une grande partie du personnel sur place et pour les autres une réaffectation au sein du groupe Korian.

De son côté, le groupe Vivalto se présente comme un des leaders de l'hospitalisation privée, avec un réseau de 16 établissements de



santé privés, dont la clinique de l'Europe à Port-Marly (Yvelines)

. En 2002, le Cadeb s'était mobilisé pour le maintien d'urgences de proximité sur le territoire, recueillant près de 6000 signatures qui ont contribué à l'ouverture d'un service d'urgences au CHC.

### La question des dépassements d'honoraires

Le CHC ne pratiquait pas de dépassement d'honoraires avant son rachat. Ce qui risque fort de ne plus être le cas désormais. Au détriment des patients..



# Halte aux déversements des égouts dans la Seine (2004 -2006)

*Une amélioration significative dont le Cadeb peut revendiquer en partie la paternité.*



*Déversements dans la Seine à Sartrouville*

A l'automne 2004, pour effectuer à sec un diagnostic de l'émissaire Sevres-Achères qui traverse la Boucle avant de rejoindre la station d'épuration d'Achères, le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) a déversé, directement en Seine les effluents d'une population de plusieurs centaines de milliers d'habitants de la Boucle de Montesson, ainsi que des communes de Rueil, Bougival, Saint-Germain en Laye, Maisons-Laffitte et leurs environs.

Ces déversements ont continué plusieurs mois en 2005 et 2006.

## Forte mobilisation

Suite à une mobilisation forte des associations, à l'initiative du Cadeb, puis des élus, avec le soutien de la presse, le SIAAP a annoncé fin 2006 qu'il n'y aurait plus de nouveaux rejets directs en Seine, et que des alternatives seraient mises en place. Depuis cette date, à notre connaissance, les travaux du SIAAP sur ses émissaires ont été effectués sans rejet notable en Seine.

Une amélioration significative dont le Cadeb peut revendiquer en partie la paternité.



*Déversements dans la Seine à Chatou, après le barrage (détruit à ce jour)*

## Avec le SMSO



Les relations du Cadeb avec le Syndicat mixte de la Seine et de l'Oise (SMSO) remontent à la création du syndicat en 2008-2009, sous la présidence de Daniel Level, maire de Fourqueux.

Le Collectif rencontre régulièrement le SMSO et le soutient activement dans ses différentes missions : diagnostic des berges de

Seine, travaux de réaménagement et de renaturation des berges, programme d'entretien des berges depuis la terre et le fleuve.

Le prolongement à Montesson de la digue de Sartrouville est également à l'ordre du jour

Le Cadeb suit ces dossiers avec Seine Vivante et Réseau Vélo 78.



# Le maintien d'une **liaison** SNCF avec Paris Saint-Lazare (2007-2008)

En 2007, afin de faire circuler davantage de rames du RER A sur la branche Cergy, le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) a annoncé son intention de supprimer à compter de février 2008 la liaison avec Saint-Lazare en heures creuses de semaine. Le Collectif a demandé « l'étude de toutes les solutions alternatives permettant de maintenir une liaison ferroviaire, même réduite par rapport à l'existant, avec Paris Saint Lazare, faisant valoir les difficultés pour se rendre depuis la Boucle dans les communes autrefois desservies directement par les rames du Transilien. »

Face au refus du Stif, le Cadeb, avec le soutien des villes impactées, de l'Association des Usagers des Transports et de l'Union Régionale Ile de France Environnement, a lancé une pétition, pour demander « **le maintien de la liaison SNCF avec Paris Saint Lazare** en heures creuses en semaine ». Près de 5000 signatures ont été recueillies auprès des usagers et habitants, dans les communes impactées. En 2012, le schéma directeur du RER A approuvé a proposé plusieurs scénarios de rétablissement de la liaison, mais aucun n'a fait l'objet d'un commencement d'exécution à ce jour.



Interview pour France 3



Les membres du bureau mobilisés

## Dernière minute : la liaison bientôt rétablie?

Dans le cadre de la concertation en cours sur les nouveaux horaires du RER A et de la ligne Paris Saint-Lazare/ Cergy, il est envisagé de rétablir la liaison en heures creuses de semaine, avec deux ou trois trains par heure.

La décision, positive ou négative, devrait être prise début 2017 par le syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) pour mise en application en fin d'année.



Recueil de signatures à la gare de Sartrouville



# La **révision** du Schéma Directeur d'Ile-de-France (2004-2014)

Le Cadeb a participé dès l'origine à la concertation pour l'élaboration de ce document d'urbanisme à l'échelle de la Région-Capitale.

En juin 2005, le Cadeb a organisé une réunion avec la plupart des acteurs concernés par le dossier: Mireille Ferri, vice-présidente de la Région Ile de France en charge de la révision du SDRIF, Jean-François Bel, maire de Montesson, Marcel Fleury et Bruno Guyard, représentant le syndicat des maraîchers de la Plaine, Françoise Jeanneret, présidente d'Yvelines Environnement et Pierre Merlin, président d'Ile de France Environnement.

Près de quatre-vingt personnes - militants associatifs de la Boucle - y ont participé.

## Concertation

Ensuite, le Cadeb a participé à toutes les étapes de la concertation.

Finalement, en juin 2012, le collectif a déposé une contribution auprès de l'association régionale Ile-de-France Environnement, transmise au conseil régional.

Le document adopté en octobre 2012 et présenté en enquête publique reprend la plupart de nos demandes concernant la Boucle, notamment la protection des espaces naturels et la préservation du maraîchage dans la plaine, la maîtrise de l'urbanisation et la priorité donnée aux transports en commun.

La plaine de Montesson devient le douzième territoire agriurbain que la région entend préserver.

Mis en enquête publique au printemps 2013, le Sdrif est adopté en octobre et validé en décembre de la même année par le conseil d'Etat.

## Juin 2005



*Une assistance nombreuse*



*Mireille Ferri, vice-présidente régionale*



*Jean-François Bel, maire de Montesson*



*Les maraichers attentifs*



*La plaine de Montesson devient l'un des douze territoires agriurbains d'Ile-de-France*

# La création de l'association agriurbaine « Plaine d'avenir 78 » (2012)



Depuis l'origine, le Cadeb s'est mobilisé pour la préservation du maraîchage dans la boucle de Montesson.

En organisant notamment, en octobre 2011 et en mai 2012, des randonnées-découverte de la plaine, avec les élus et les maraichers.



## Naissance de l'association Plaine d'avenir 78



Le Cadeb a participé activement à la création de l'association agriurbaine « Plaine d'avenir 78 ».

Constituée le 12 décembre 2012, elle réunit au sein de trois collèges des élus mandatés par leur collectivité, des acteurs économiques (maraîchers et propriétaires fon-

ciers regroupés en syndicats), la société civile (associations locales environnementales, habitants et experts).

Son périmètre d'action est constitué de la plaine de Montesson et de celle du Mesnil-Le-Roi ainsi que des espaces naturels avoisinants.



### Plaine d'avenir 78

Présidente : Nicole Bristol, maire-adjoint à Montesson, conseillère départementale

Animatrice : Charlotte Conrath  
06 70 24 98 52

Site internet :  
[plainedavenir78.org/](http://plainedavenir78.org/)



# Le Schéma de cohérence territoriale de la boucle de Montesson - Scot (2009-2015)

Notre collectif a suivi depuis 2009 l'élaboration de ce document d'urbanisme qui détermine le devenir de notre territoire à l'horizon d'une dizaine d'années.

En septembre 2010, le Cadeb a exprimé ses attentes en présentant treize propositions pour le devenir de la Boucle, « afin de préserver la qualité de vie sur notre territoire ».

Elles ont été rendues publiques dans la lettre de novembre 2010.

## BOUCLE DE SEINE

### Les treize propositions du Cadeb pour le devenir de la Boucle

*Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) en cours d'élaboration peut être une chance pour l'environnement. Le Cadeb souhaite y contribuer.*

**Comment mettre en cohérence :** Habitat, Déplacements, Travail & Environnement sur un territoire ? C'est l'objectif que se sont fixés les 7 communes de la Boucle - Carrières, Chateau, Croissy, Houilles, Le Vésinet, Montesson et Sartrouville -, en mettant en chantier un Schéma de Cohérence territorial (Scot). Ce document d'urbanisme déterminera les grandes orientations et l'organisation de la Boucle pour les dix ans à venir. La nouveauté : chaque citoyen est appelé à apporter sa pierre. Afin de préserver la qualité de vie sur notre territoire, le Cadeb émet treize propositions pour le devenir de la Boucle.

plus favorables, par une autre gestion des espaces verts publics (sans produits phytosanitaires, diversité des plantations, fleurs mellifères, etc).

6- Créer des continuités écologiques (coulées et trames vertes) entre les espaces naturels existants (parc urbain, espaces verts du Vésinet et des autres communes, bords de Seine).

#### Qualité de l'eau

7- Restaurer la qualité des eaux de surface et souterraines dans la Boucle et gérer la ressource en limitant les prélèvements. Réouvrir le ruisseau de Montesson.

**Maraichage**  
1- Mettre un coup d'arrêt au grignotage continu des espaces cultivés.

**Plan Climat Énergie**  
8- Établir un Plan Climat Énergie territorial pour réduire nos consommations



Les berges de Seine à Sartrouville

## Remise en chantier

Illustration : représentation schématique des extensions urbaines principalement résidentielles et d'équipement liés

**130 hectares de pris sur les terres agricoles**  
**Reste 300 ha de terres agricoles (-emprise RD121)**

Habitat = 67 ha  
Activité = 62 ha  
Agriculture = 300 ha



Après une période de sommeil, le Scot a été remis en chantier en 2014.

Suite notamment aux remarques exprimées par le Collectif, personne publique associée, le document a été modifié sur plusieurs points, qui vont dans le bon sens.

La plaine agricole est davantage préservée que dans le document d'origine, mais toujours moins que ce que demandent la profession agricole et les associations d'environnement.

Le rythme annuel de constructions de logements a été accru dans les

villes de la Boucle en déficit de logements sociaux, dans le cadre d'une urbanisation maîtrisée.

Voté par le Conseil communautaire du 28 octobre 2015, après enquête publique, le Scot a reçu l'approbation de l'Etat et est devenu exécutoire au 1er janvier 2016.



# Recours contre la DUP de la Zac de la Borde à Montesson (2014-2016)

Pour la première fois depuis sa création, le Cadeb a déposé en 2014 un recours contre une décision préfectorale, la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de Zac de la Borde à Montesson. Conjointement avec la profession agricole, le collectif a contesté la localisation des équipements publics et de quelques logements sur quatre hectares de terres maraichères à forte valeur agronomique. Le Cadeb ne souhaitait pas bloquer le projet mais le faire modifier afin de préserver l'activité agricole.

## Le Cadeb demande que le projet soit modifié

Sur 32 hectares, le projet de Zac a pour objectif une mutation du quartier et le financement d'équipements publics. Le Cadeb n'est pas opposé au projet ; il demande simplement que cette opération ne soit pas préjudiciable à l'activité agricole. Il ne comprend pas pourquoi les équipements publics ont été localisés sur une parcelle cultivée essentielle pour l'activité maraichère. En effet, il ne reste que sept hectares de terres sableuses sur le territoire, toutes les autres ayant été exploitées pour le sable et les granulats et remblayées avec des gravats, superficiellement recouverts de terre dite vé-



gétale. Se réchauffant rapidement, ces terres sableuses permettent des cultures précoces au printemps. Ce qui permet d'allonger la saison de production, comme le recommande un récent avis du Conseil économique et social environnemental (CESE). De plus, se ressuyant vite, ces parcelles restent accessibles quand les autres terres gorgées d'eau sont impropres à la culture. C'est pour les maraichers un avantage appréciable en cas de saison pluvieuse.

Autant il est logique que l'extension commerciale se fasse dans le prolongement et en continuité de surfaces existantes, autant les équipements publics pourraient être implantés quelques centaines de mètres plus loin sur des parcelles en friche ou de qualité agronomique inférieure. Le collectif préconise aussi encore par une meilleure utilisation de l'espace disponible, en construisant les parkings en souterrain plutôt qu'en surface. Cela ne gênerait en rien le projet, d'un point de vue architectural ou fonctionnel.

## Remise à plat

Début 2015, la communauté d'agglomération en charge du dossier a décidé de « remettre à plat le projet », de rendre à l'agriculture les quatre hectares de bonnes terres et finalement, par courrier en date du 26 mai 2016, de demander le retrait de la DUP de mai 2014.

Le 18 juillet 2016, le Préfet des Yvelines, Serge Morvan, a abrogé la déclaration d'utilité publique (DUP) de la Zac de la Borde à Montesson.

La DUP ayant été abrogée, l'action en justice du Cadeb devient sans objet.



*Maraichers et environnementalistes unis contre le projet*



# Qualité de l'air : mesures citoyennes (2015)

*Une action menée avec FNE Ile-de-France*

En 2015, « Année de l'air et du climat », France Nature Environnement (FNE) a décidé de mener, sur toute la France, des mesures citoyennes de la pollution de l'air afin de sensibiliser les habitants sur le fait que la pollution de l'air existe aussi en dehors des pics de pollution.

Cette pollution, dite de fond, est même la plus importante en matière sanitaire.

## Mesure de la pollution

Dans ce cadre, le 16 octobre, avec un appareil de mesure de FNE-IDF, le Cadeb a réalisé une journée de mesure de la pollution de l'air due au trafic routier, le matin au pont de Chatou et l'après-midi à la gare de Sartrouville.

L'appareil a permis de mesurer des particules très fines et fines ayant un diamètre compris entre 0,3 micromètres. à 10 micromètres.

Plus les particules sont fines, plus elles ont capacité à pénétrer profondément dans l'organisme, dans les poumons puis dans le sang, pour les très fines particules.

Les résultats ont été publiés dans le Courrier des Yvelines et dans la lettre du Cadeb n°62 : les niveaux de pollution mesurés à Chatou et à Sartrouville dépassaient de 2 à 3 fois la limite annuelle recommandée.

Plus de soixante personnes se sont arrêtées à notre stand. Les nombreuses discussions ont montré un vif intérêt au problème de la pollution atmosphérique due au trafic routier.



*A la gare de Sartrouville, avec les associations du Cadeb et Réseau vélo 78*



# La liaison ferrée Tangentielle Nord

## Du **retard** pour les prolongements

*Le Cadeb suit ce dossier depuis 2003*

Le projet consiste à créer une liaison ferroviaire pour les voyageurs entre Sartrouville et Noisy le Sec, en contournant Paris par le Nord. En novembre 2003, le Cadeb a organisé une réunion de présentation du projet auprès des habitants, à la mairie annexe de Sartrouville. Depuis cette date, le Cadeb suit ce dossier avec le Stif, la Région Ile-de-France et la SNCF. Il a participé à l'enquête préalable (2006) et à l'enquête publique (2007-2008), en émettant un avis favorable au projet, tout en étant très attentif à une bonne insertion dans l'environnement.

Les travaux avancent normalement sur le tronçon central Le Bourget / Epinay-sur-Seine pour une mise en service prévue en 2017. La phase 2 consiste à prolonger la Tangentielle à l'Est vers Noisy-le-Sec et à l'Ouest vers Sartrouville RER. Les études techniques dites « d'avant-projet » sont financées mais pas les travaux eux-mêmes (il manquerait 300M€). Aucune date de mise en service n'est annoncée.

En mai 2015, le Cadeb a cosigné avec l'AUT, FNE Ile-de-France et



les fédérations départementales environnementales Val d'Oise Environnement et Environnement 93 un courrier adressé au Président de la région Ile-de-France. Les signataires se sont inquiétés de l'absence de financement dédié à ce projet dans le contrat de plan 2015-2020. Ils ont demandé de lancer dès à présent les acquisitions foncières de la phase 2 et de mettre en place d'un comité de suivi du projet associant l'AUT, FNE Idf et les collectifs départementaux d'environnement, au sein d'une instance de concertation pilotée par le Stif.



*Une des rames qui circulera en 2017 sur le tronçon central, entre Epinay et le Bourget*



### Pour en savoir plus :

Un site dédié :  
[www.tangentiellenord.fr/](http://www.tangentiellenord.fr/)



# La Voie Nouvelle Départementale RD 121

*Un dossier suivi par le collectif depuis de nombreuses années*

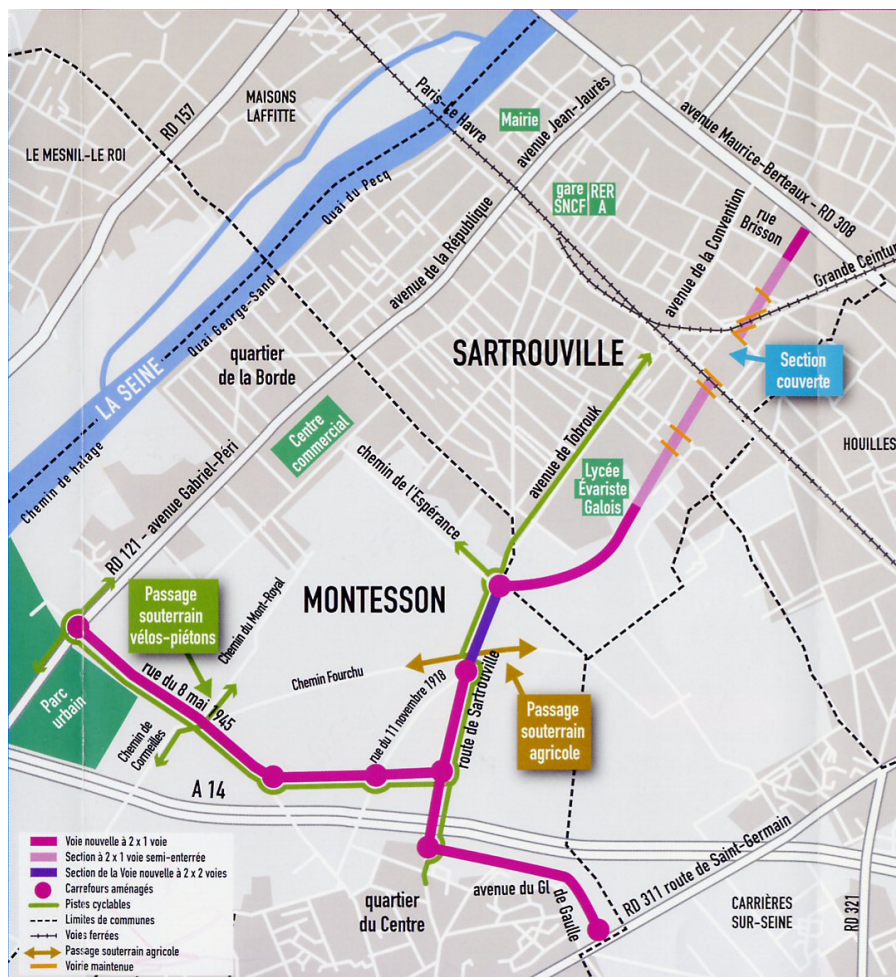
A l'origine, constatant que le projet présenté par les élus recueillait l'assentiment de nombreux riverains confrontés à la densité de la circulation automobile sur les voiries existantes, à Sartrouville et Montesson, le Cadeb a soutenu dans son principe ce projet, en étant très vigilant sur la protection des riverains et de l'environnement.

## Pas de soutien du projet

Début 2007, après avoir pris connaissance des aménagements prévus, et après débat, le Cadeb a décidé « de ne pas soutenir cet aménagement, sans toutefois s'y opposer ».

En septembre de la même année, le commissaire enquêteur donne un avis favorable sans réserves ni observations. Au même moment, se tient le Grenelle de l'Environnement, qui prône la rupture. « La priorité ne sera plus au rattrapage routier mais au rattrapage des autres modes de transports ».

Malgré cela, le Conseil général poursuit son projet de 100 M€.



## Des réunions régulières

Depuis cette date, le Cadeb rencontre régulièrement le Conseil général pour un point annuel.

Lors de la dernière réunion, en novembre 2015, tous les sujets ont été abordés : l'avancement des travaux, l'impact sur l'activité agricole, les aménagements cyclables, les indemnités suite à expropriation, les dommages éventuels aux maisons riveraines, le bruit et la qualité de l'air, notamment dans le secteur scolaire de Sartrouville.

### Pour en savoir plus :

Le site Internet du département :  
[www.yvelines.fr/cadre-de-vie/deplacements/routes-transport/](http://www.yvelines.fr/cadre-de-vie/deplacements/routes-transport/)



*Un merlon sera réalisé tout le long du stade pour protéger autant que faire se peut les élèves de la pollution engendrée par la voie nouvelle toute proche*



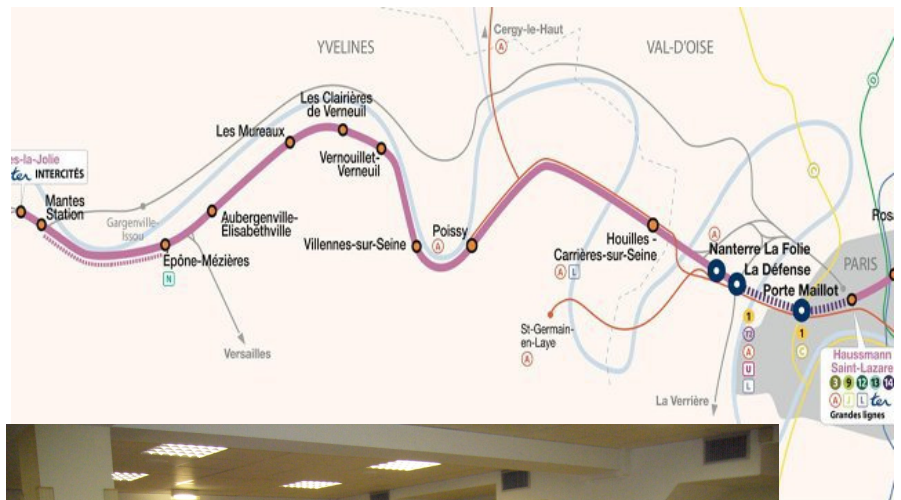
# Le prolongement du RER E (Eole) vers l'Ouest

*Un dossier suivi par le Cadeb depuis 2010*

Le projet consiste à prolonger à l'Ouest de 55 km le RER E, dont 8 Km en tunnel et 47 km de voies existantes à réaménager jusqu'à Mantes.

Le Collectif a participé au débat public en 2010, notamment en déposant un cahier d'acteurs (N° 1). Il s'est déclaré favorable au projet, en demandant des arrêts dans la Boucle et de porter une attention particulière aux nuisances sonores. Ces demandes ont été réitérées, lors de l'enquête publique intervenu en 2012.

Le projet a été déclaré d'utilité publique le 31 janvier 2013. Suite aux réserves de la commission d'enquête, des arrêts sont prévus dans la Boucle de Montesson.



*Débat public à Houilles en octobre 2010*



## Un projet de passerelle

Conjointement avec les élus de la Boucle, en particulier Alexandre Joly, maire de Houilles et avec l'association Réseau Vélo 78, le Cadeb a demandé que le projet soit complété par la réalisation d'une passerelle piétons-vélos accolée au nouveau pont de franchissement de la Seine entre la boucle de Montesson et Nanterre. SNCF Réseau a intégré cet aménagement dans ses plans. Reste à trouver le financement (une dizaine de millions) qui pourrait provenir principalement des départements des Hauts de Seine et des Yvelines, deux collectivités qui souhaitent se réunir.





# Pour une **amélioration** de l'efficacité énergétique de l'incinérateur de Carrières

Propriété du Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains (Sitru), le centre d'élimination des déchets de Carrières-sur-Seine (Cristal) bénéficie d'une autorisation préfectorale pour 123.000 tonnes de déchets par an. Il reçoit les ordures ménagères de douze communes, les sept communes de la boucle de Montesson, et cinq autres alentour, notamment Rueil.

## Des rejets dans les normes

Le Cadeb est membre de la commission de suivi de site (CSS), instance de concertation et d'information réunissant élus et associations de protection de l'environnement sous la présidence de M. le Sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye. Le Collectif est particulièrement attentif au respect par l'usine des plafonds de rejets de polluants atmosphériques, fixés par l'Etat à des niveaux faibles pour préserver la santé des riverains.

Les performances de Cristal sont contrôlées par des mesures en continu, complétées par des analyses effectuées par des laboratoires indépendants, et des inspections régulières, certaines inopinées, des les services de l'Etat.



Il en ressort que les rejets atmosphériques sont, sauf incident ponctuel, en deçà des limites autorisées, généralement très en deçà.

## Efficacité énergétique moyenne

En revanche, l'efficacité énergétique du site est très moyenne, car plus de la moitié de la chaleur produite par l'incinération des déchets n'est pas valorisée. Elle plafonne à 45%, ce qui correspond à un ap-

pellation « d'installation d'élimination de déchets », alors qu'il faudrait atteindre un minimum de 60 % pour bénéficier de celle de « centre de valorisation énergétique ».

Il est possible de produire plus d'électricité en remplaçant le turboalternateur existant de 3 MW par un équipement plus performant de 9 MW, d'une durée de vie minimum de 20 ans. Autre piste d'amélioration : le développement du réseau de chauffage urbain. Actuellement, l'usine Cristal chauffe 3550 équivalents-logements sur Carrières-sur-Seine, Chatou et Houilles (dont la piscine depuis 2014).

Des extensions sont à l'étude dans ces trois communes, qui peuvent aboutir au total à un doublement de l'énergie fournie au réseau, supportable par Cristal avec les équipements actuels.

Le Cadeb est favorable à tout investissement économiquement viable permettant une meilleure valorisation de la chaleur produite, tel que l'achat d'un nouveau turboalternateur.

### Pour en savoir plus :

Le site internet du Sitru : <http://www.sitru.fr/>





## 2016 : création de FNE Yvelines

Une nouvelle structure regroupant collectifs et associations d'environnement des Yvelines membres de France Nature Environnement Ile-de-France vient de naître.

L'assemblée générale constitutive s'est tenue le 29 juin 2016. Le Cadeb fait partie des membres fondateurs.

Jacques Perdereau est vice-président, Paulette Menguy et Jean-Claude Parisot, administrateurs au titre du Cadeb

### Environnement et qualité de vie

FNE Yvelines a pour objet de « veiller à la sauvegarde et à la mise en valeur de l'environnement et de la qualité de la vie dans tous ses aspects, notamment par l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la protection du patrimoine dont les sites naturels et bâtis, la faune et la flore » (article 3 des statuts).



# FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

YVELINES



Quelques uns des premiers administrateurs, autour du président, Marc Remond









# COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES BOUCLES DE SEINE / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

## LES ASSOCIATIONS MEMBRES

- Adrec à Chatou
- Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)
- Bezons Environnement
- Chemin de ronde (Croissy / le Vésinet / le Pecq )
- Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville
- Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville
- Conférences carillonnes
- Forum et Projets pour le Développement Durable
- Ligue Contre la Violence Routière des Yvelines ( LCVR78)
- Maisons-Laffitte développement durable
- Natur'Ville à Sartrouville (animation d'un jardin potager associatif )
- Patrimoine & Urbanisme à Bougival
- Quartier de la Plaine à Sartrouville
- Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville
- Racine à Louveciennes
- Recycl'action
- Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville
- Seine Vivante
- Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
- Voisins-Voisines à Houilles

## LE BUREAU

- Présidente : Paulette Menguy
- Vice-président : François Arlabosse
- Vice président : Jacques Firmin
- Vice-président : Jacques Perdereau
- Secrétaire général : Jean-Claude Parisot
- Secrétaire : Marie-Françoise Darras
- Secrétaire adjoint : Gilles-Charles Canard
- Secrétaire adjoint : Gérard Moulin
- Trésorier : Patrick Bayeux

### Cadeb

Siège social : 130 av. du  
Général de Gaulle -  
78500 SARTROUVILLE

Tél : 01 39 57 65 28  
01 39 15 32 21

Courriel :  
cadeb78@wanadoo.fr  
Site : [www.cadeb.org/](http://www.cadeb.org/)  
Twitter : @78cadeb

